



VILLE DE SURESNES

Culture Sports Loisirs Vacances

La ville de Suresnes a signé le 7 novembre 2001 la « Charte Ville-Handicap » avec les associations de la Plate-forme Inter Associative des Personnes Handicapées des Hauts-de-Seine.

Par cet engagement, elle montre sa volonté de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de développer tous les outils nécessaires à cette mise en œuvre.

C'est dans cet objectif qu'a été réalisé ce guide d'information. Cet outil est destiné à assurer la diffusion des informations concernant le droit et les ressources locales.

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leur famille, amis, ... ; mais également à tous les citoyens afin que nous puissions tous vivre ensemble dans le quotidien.

Parallèlement à la réalisation de ce guide, la ville a créé une mission au sein du Pôle Famille, Vie Sociale et Handicap : la Coordination Handicap. Celle-ci a pour but d'informer le public sur ses droits, de chercher des réponses aux différentes demandes.

Elle travaille également sur le civisme et la citoyenneté.

Nous espérons que ce guide vous apportera les réponses à vos questions et qu'il vous aidera dans vos démarches.

La Coordination Handicap est à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Le
**Guide du
HANDICAP**

Informations générales sur la culture

Direction des Musées de France

6, rue des Pyramides
75041 PARIS Cedex 01
☎ : 01 40 15 73 00
www.culture.gouv.fr/
culture

BNF Bibliothèque Nationale de France

11-13, quai François
Mauriac
75706 PARIS Cedex 13
☎ : 01 53 79 59 59
(serveur vocal)
www.bnf.fr

Association Cécile SALA

14, avenue du
Général de Gaulle
92150 SURESNES
☎ : 01 41 18 02 66

Les Musées

Les **musées nationaux** proposent des services suivant le type de handicap.

Ainsi pour les personnes malvoyantes ou aveugles, une découverte tactile de certaines œuvres est proposée, des guides en braille sont édités, et il y a possibilité de manipuler des matériaux et des jeux pédagogiques.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, des visites conférences et des visites animations en Langue des Signes Française sont proposées.

Pour les personnes présentant un handicap mental, des visites conférences et des ateliers sont organisés.

Les Bibliothèques et médiathèques

La Bibliothèque Nationale de France (**BNF**) met à disposition de ses lecteurs des cabines insonorisées et climatisées permettant de faire lire les documents à haute voix par un accompagnateur.

Certaines bibliothèques / médiathèques disposent de vidéoscopes, d'équipements de lecture en synthèse vocale, de livres en braille, en gros caractères, sonores ou sur disquettes.

Se renseigner auprès de l'**association Cécile SALA**.

La presse

Certains magazines sont spécialisés dans le domaine du handicap. Citons par exemple :

- Handirect : magazine pratique des situations handicapantes (mensuel).

☎ : 04 37 64 16 52 perso.wanadoo.fr/handirect

- J'accède : le mensuel des personnes à mobilité réduite.

☎ : 09 50 76 75 36 www.jaccede.com

- Etre-Handicap Information (mensuel).

☎ : 01 40 68 07 04 www.etre-handicap-info.com

- Réadaptation : revue mensuelle de l'ONISEP.

☎ : 01 53 27 22 50

- Déclic : le magazine de la famille et du handicap (mensuel).

☎ : 04 72 84 00 10. E-mail : declic@handicap-international.org

Certaines associations éditent des revues ou guides.

La télévision

- La chaîne de télévision **France 5** diffuse en alternance les samedis matins «A vous de voir» le premier samedi de chaque mois et «L'œil et la main» les autres samedis du mois. La première émission s'intéresse au handicap visuel et dure 26 minutes tandis que la deuxième émission s'adresse à un public handicapé auditif. Elle est présentée en langue des signes et est sous-titrée. Elle dure 26 minutes.
- La chaîne de télévision **France 2** diffuse l'émission «C'est au programme» les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h. Il y a une rubrique sur le handicap. Le jour de la diffusion est variable. Il est donc préférable de contacter la chaîne pour connaître son jour.
- La chaîne de télévision **Demain** créée en 1987 sur Canal Satellite et sur les réseaux câblés diffuse une émission bimensuelle de 22 minutes «Dis-moi Oui» qui aborde l'intégration des personnes handicapées sous tous ses aspects (consultable sur internet et minitel).

Programmes spécifiques :

Télétexte

Système de sous-titrage utilisé pour certains programmes et sur certaines chaînes. Il faut avoir un poste de télévision équipé. Système de couleurs suivant le personnage.

Programmes TV

Programmes de télévision en braille et également revue d'information générale.

Les jeux

- La société **Hop Toys** vend des outils ludiques et pratiques pour le développement de l'enfant handicapé. Elle publie un catalogue.
- L'**Association Française pour la Réadaptation des Déficients Visuels** diffuse une liste et fournit les adresses des fabricants de jeux adaptés pour les enfants aveugles.

France 5

10, rue Horace Vernet
92130 ISSY-LES-
MOULINEAUX

☎ : 08 90 71 05 05

☎ : 01 56 22 95 95

www.france5.fr

France 2

Esplanade Henri
de France
75907 PARIS Cedex 15

☎ : 01 56 22 42 42

www.france2.fr

Demain

1, rue Patry
92220 BAGNEUX

☎ : 01 45 36 89 00

☎ : 01 45 36 89 01

www.demain.fr

Imprimerie braille

131, avenue des Hauts
de la Chaume
86280 SAINT-BENOIT

☎ : 05 49 43 49 09

ou 05 49 43 65 34

Hop'Toys

CS 10029

34973 LATTES Cedex

☎ : 04 67 83 81 10

www.hoptoys.com

AFRDV

42, rue du Père

Corentin

75014 PARIS

☎ : 01 45 40 30 70

☎ : 01 45 40 30 71

www.afrdv.com

Informations sur la culture à Suresnes

**Galerie du musée
René Sordes**
Esplanade

des Courtieux
92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 18 74

Salle Gambetta

27, rue Gambetta
92150 SURESNES

☎ : 01 42 04 20 96

Conservatoire Municipal

1, place du Puits d'Amour
92150 SURESNES

☎ : 01 47 72 58 61

www.ville-suresnes.fr

Théâtre Jean Vilar

16, place Stalingrad
92150 SURESNES

☎ : 01 46 97 98 10

www.theatre-suresnes.fr

Association Cécile SALA

14, avenue du Général de
Gaulle - 92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 02 66

Passerelle des arts

2, avenue du Général de
Gaulle - 92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 18 73

📠 : 01 41 18 18 80

arts-plastiques

@ville-suresnes.fr

Suresnes Animation

12, rue de Verdun
92150 SURESNES

☎ : 01 46 25 02 02

📠 : 01 47 72 32 31

www.ville-suresnes.fr

suresnes.animation

@ifac.asso.fr

Arts et spectacles

La galerie du musée René Sordes

Lieu d'expositions accessible aux fauteuils roulants.

La salle Gambetta

Lieu d'expositions et de manifestations. La salle est accessible et il y a un ascenseur.

Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique Georges Gourdet

Le **conservatoire** a créé un cours de percussions pour les enfants handicapés (handicap physique ou surdité). Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Théâtre

Le **théâtre Jean Vilar** à Suresnes est accessible aux handicapés physiques. Des boucles magnétiques sont à la disposition des personnes déficientes auditives. Il est indispensable de préciser le type de handicap lors de la réservation. Se renseigner auprès de l'association Cécile Sala.

Ateliers Arts Plastiques

Tous les ateliers sont accessibles (entrée de plain-pied, ascenseur) aux personnes à mobilité réduite.

Suresnes Animation

Les cours de guitare, anglais, yoga et gymnastique douce sont ouverts aux personnes handicapées. Seuls les cours de photo ne sont pas adaptés.

Les expositions thématiques et artistiques sont accessibles aux handicapés moteurs. Dispose d'une rampe d'accès et d'un ascenseur.

Possibilité d'accueillir des groupes accompagnés provenant des ESAT pour des visites commentées et des animations relatives aux expositions.

Ludothèque, cinéma

Ludothèque

Elle est totalement accessible aux fauteuils roulants.

Cinéma

Les salles sont accessibles aux fauteuils roulants par un ascenseur.

Lecture, médiathèque

Médiathèque

Le bâtiment est accessible aux fauteuils roulants, ascenseur.

Livres à gros caractères et livres sur cassettes audio.

Bibliothèques

- **Annexe des chênes :**

La section pour enfants est accessible grâce à un plain-pied.

Livres sur cassettes audio et en gros caractères. Pour les

adultes, la bibliothèque se trouve au sous-sol sans ascenseur.

Livres en gros caractères.

- **Annexe des Sorbiers :**

Entrée de plain-pied, livres sur cassettes audio pour les enfants.

Ludothèque Mairie annexe des Sorbiers

5, allée des Platanes

92150 SURESNES

☎ : 01 45 06 00 92

www.ville-suresnes.fr

Le Capitole

3, rue Ledru Rollin

92150 SURESNES

☎ : 08 92 68 22 74

Médiathèque

5, rue Ledru Rollin

92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 16 69

www.ville-suresnes.fr

Annexe des Chênes

71, rue des Chênes

7, allée des Primevères

92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 16 58

Annexe des Sorbiers

5, allée des Platanes

92150 SURESNES

☎ : 01 45 06 19 87

**Renseignements
au service des
sports de la Mairie**

6, allée des
Maraîchers
92150 SURESNES
☎ : 01 41 18 15 28

**Direction
Départementale de la
Jeunesse et des Sports**

167-177, avenue
Joliot Curie
92013 NANTERRE Cedex
☎ : 01 40 97 45 00
www.hauts-de-seine.net

**Fédération Française
Handisport**

42, rue Louis Lumière
75020 PARIS
☎ : 01 40 31 45 00
📠 : 01 40 31 45 42
www.handisport.org

Comité départemental

4, avenue Brossolette
92350 LE PLESSIS
ROBINSON
☎ : 01 46 32 34 34
📠 : 01 46 32 20 19

**Fédération Française
du Sport Adapté**

9, rue Jean Daudin
75015 PARIS
☎ : 01 42 73 90 00
📠 : 01 42 73 90 10
www.ffsportadapte.org

Comité départemental

199-203, rue des
Voies du Bois
92700 COLOMBES
☎ : 01 47 60 06 07
📠 : 01 47 60 11 18

**La Fédération Sportive
des Sourds de France
(FSSF)**

84, rue de Turenne
75003 PARIS
☎ : 01 42 72 30 75
📠 : 01 42 72 93 18
www.fssf.org

Les Sports

En loisir ou en compétition, l'objectif de la pratique sportive des handicapés est de dépasser la dimension rééducative.

Excellent moyen de lutte contre les effets secondaires du handicap, le sport joue également un rôle déterminant dans l'aide à la réinsertion.

A chaque handicap une adaptation matérielle est généralement étudiée pour limiter les obstacles mais la présence d'une tierce personne est parfois nécessaire pour pratiquer un sport.

Les aides financières

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a créé les coupons sports qui sont des titres de paiement nominatifs d'une valeur de 16 €. Ils sont destinés aux jeunes de 9 à 15 ans dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'aide sociale à l'enfance.

Les fédérations spécialisées

Il n'existe pas de structure sportive spécifique à Suresnes. Il faut donc se renseigner auprès des fédérations départementales afin de connaître le lieu des structures les plus proches.

La Fédération Française Handisport

Elle permet aux personnes déficientes physiques et visuelles de pratiquer un sport.

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)

Elle propose des activités sportives aux personnes déficientes mentales ou atteintes de troubles psychiques stabilisés. Elle organise des rencontres sportives.

La Fédération Sportive des Sourds de France (FSSF)

Elle propose des activités sportives aux personnes sourdes ou malentendantes.

Il est également conseillé de prendre contact avec les associations en rapport avec le type de handicap afin de connaître leurs actions dans ce domaine.

Le CIDJ

Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse peut également renseigner sur la compatibilité entre chaque sport et le type de handicap grâce à la consultation de fiches.

CIDJ

101, quai Branly
75015 PARIS

☎ : 0825 09 06 30

www.cidj.asso.fr

Les vacances

Aides financières

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) accorde aux familles allocataires, en fonction de leurs ressources, des «bons vacances» dont le montant varie suivant le type de séjour, sa durée et les revenus de la famille.

Certaines mutuelles et caisses de retraites complémentaires peuvent accorder des aides pour les vacances de leurs adhérents ou ayants droit handicapés, en participant par exemple à leur financement. Se renseigner auprès de ces organismes.

Certaines associations ou services sociaux peuvent participer au financement des vacances sous certaines conditions.

Les organismes de séjours spécialisés

Le label «Tourisme et Handicap» permet d'identifier les lieux accessibles et donne la garantie d'un accueil adapté suivant le type de handicap (précisé par des pictogrammes à l'entrée des établissements).

L'Union des Associations de Tourisme d'Ile-de-France (UNAT) a élaboré le guide des vacances et loisirs adaptés.

Il est disponible sur demande auprès de la Coordination Handicap de Suresnes.

Caisse d'Allocations Familiales

Agence de Suresnes

24, av du Général
de Gaulle

92150 SURESNES

☎ : 0 820 25 92 10

Association Tourisme et Handicap

43, rue Max Dormoy
75018 PARIS

☎ : 01 44 11 10 41

☎ : 01 45 55 99 60

Coordination Handicap

7, rue du Mont

Valérien

92150 SURESNES

☎ : 01 41 18 69 90

☎ : 01 41 18 15 46

